

## SYNTHESE DES PROPOSITIONS COLLECTEES LORS DES REUNIONS DES 24, 25 ET 26 MAI JOURNEES D'ANIMATION DU RESEAU D'ACTEURS ZONES HUMIDES DES TETES DE BASSIN VERSANT

### Contexte

---

La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels anime un réseau d'acteurs des zones humides notamment de têtes de bassin versant. Dans ce cadre, il est proposé d'organiser des réunions pour initier la remontée des besoins des acteurs de ces territoires aux caractéristiques bien spécifiques. Ces réunions s'inscrivent dans une démarche plus globale qui aboutira à une journée technique organisée avec le Pôle relais Tourbières (PRT) (début novembre 2016).

### Enjeux

---

Les zones humides de têtes de bassin versant constituent des territoires particulièrement fragiles car elles constituent des réserves en eau majeures pour la qualité et la quantité de la ressource. Ces milieux ont fait l'objet de nombreux aménagements dans le passé et continuent d'être sous la pression d'artificialisation et/ou d'assèchement. Avec pour objectif l'atteinte des objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau relatifs à la qualité de la ressource en eau, ainsi que pour préserver et restaurer la diversité et la fonctionnalité de ces milieux, de nombreux projets à différents stades d'avancement sont mis en œuvre. Il faut donc identifier les structures les coordonnant ou susceptibles de disposer des capacités pour le faire pour connaître les projets en cours ou potentiellement à venir afin d'aider à la structuration d'un réseau.

### Objectifs

---

Au travers ces réunions, il s'agissait de :

- Identifier des porteurs de projets émergents ;
- Mettre en évidence des sites pilotes ;
- Définir la mise en place d'actions communes (études, méthodologie, supports et outils de valorisation communs) ;
- Développer des outils pertinents de suivi des fonctionnalités de ces milieux et des services qu'ils rendent.

### Déroulement

---

Ces réunions se sont déroulées sur un format 10h/16h, ou sur une demi-journée (selon la disponibilité des salles).

Elles ont été organisées sur trois secteurs géographiques différents :

- En Auvergne, près du Puy-en-Velay pour réunir les acteurs du haut bassin de l'Allier, la Loire et de Bourgogne ;
- En Limousin à Felletin pouvant mobiliser les acteurs des sources de la Vienne, de la Creuse et du Cher ;
- En Pays de Loire à Angers pour rassembler les acteurs de ce territoire ainsi que ceux de Basse-Normandie.

Au total, une soixantaine d'acteurs locaux ou de bassin ont participé à ces journées. Une forte participation est notée sur les deux premiers jours. Le nombre plus faible d'inscrits sur Angers peut s'expliquer par le nombre de territoires de têtes de bassin versant moins important sur ce secteur géographique. De plus, la grève des trains combinée aux pénuries de carburant à cette période sur le grand Ouest ont obligé certains participants et intervenants à annuler leur présence.

### Contenus

---

Ces réunions ont donné la possibilité à des acteurs locaux de présenter leurs retours d'expériences en lien avec la thématique.

La prise en compte des zones humides de ces têtes de bassin versant dans le plan Loire grandeur nature ainsi que l'implication de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels dans cette animation de réseau d'acteurs zones humides ont été exposées.

Les échanges avec les participants pour structurer leurs besoins et leurs attentes sont venus ensuite. Des pistes de réflexion issues de la journée porteurs de projets du 28 septembre 2015 ou encore des discussions que nous pouvons avoir avec différentes structures ont été testées. Ce réseau vivra par et pour les acteurs locaux. Les propositions de ces derniers ont donc été privilégiées.

Lors des échanges avec les participants, leurs besoins et leurs attentes sont ressortis. Des pistes de réflexion ont émergé, à l'appui de la journée porteurs de projets du 28 septembre 2015 ou encore de discussions avec différentes structures. Ce réseau vivra par et pour les acteurs locaux. Les propositions de ces derniers ont donc été privilégiées.

Les échanges se sont construits autour de 4 grands volets : la connaissance souvent associée à la recherche, les outils qui pourraient être développés et diffusés, en lien avec la diffusion de l'information et les partenariats pertinents.

### Volet connaissance/recherche scientifique

Ce volet a été très présent dans les échanges de par le manque de données scientifiques sur les zones humides des têtes de bassin versant. Il a d'ailleurs été souligné par certains participants la satisfaction de voir cet aspect abordé lors de ces journées et le besoin de cet ancrage scientifique pour crédibiliser les actions auprès des élus et des financeurs qui peuvent parfois représenter les mêmes organismes.

Les points qui sont en lien directs avec le monde universitaire et de la recherche sont :

- Obtenir les données LIDAR pour définir les zonages des ZH ;
- Renforcer les données des services écosystémiques des ZH de TdBV ;
- Intégrer les phytosociologues dans les démarches de suivi ;
- Approfondir les données sur les fonctionnalités des ZH de TdBV ;
- Consolider les données (atouts/risques) de la fermeture d'une ZH de TdBV (lien avec l'abandon de l'entretien) ;

Les demandes qui sont plus en lien avec des actions spécifiques sont :

- Synthèse des données scientifiques existantes sur l'utilisation du rigolage et si besoin mettre en place des suivis scientifiques sur ce sujet ;
- Mieux connaître les temps passés (directs et indirects) pour les actions mises en œuvre par les maîtres d'ouvrage et les autres structures afin d'attirer l'attention des élus et des financeurs (remarques issues des retours d'expérience d'inventaires présentés lors des 3 j).

Enfin, il a été évoqué le besoin de centraliser les données sur la réglementation en vigueur sur les zones humides.

### Volet outils qui pourraient être mis à disposition

Il a été mis en évidence le besoin de créer plusieurs répertoires et de les mettre à disposition des acteurs locaux. En lien ou non avec les autres volets abordés, ce sont des répertoires :

- d'entreprises « compétentes » pour les travaux en ZH de TdBV (voir si possible d'un point de vue juridique pour des questions de compétitivité) ;
- des universitaires du BV Loire travaillant sur les ZH ou ayant déjà encadrés des thèses sur le sujet (et des phytosociologues > cf. § précédent) ;
- des thèses existantes sur les ZH ;
- des besoins des gestionnaires d'espaces naturels et les diffuser auprès des universitaires ;
- des thèses en cours ou à venir et les porter à connaissance auprès des gestionnaires ;
- d'un réseau d'élus et d'agriculteurs pour témoigner vers d'autres et sensibiliser d'autres acteurs issus de même origine (sortir des aspects trop techniques) ;
- des animateurs de Sage et de contrats territoriaux.

En matière de sensibilisation, les outils qui sont apparus sont :

- des vidéos courtes d'élus ou d'agriculteurs pour engager les échanges ;
- une mallette pédagogique sur les ZH (parallèle fait avec la mallette pédagogique développée par la LPO Auvergne et Ecoumène en 2012 sur la dynamique fluviale) ;

- la continuité de la centralisation des retours d'expériences d'actions (fléchées plan Loire ou non) dans le cadre de journées comme celles-ci ou par le biais de fiches « expériences de gestion » ;
- la formation d'élus sur les ZH sous forme de cours en ligne appelés aussi mooc ;
- le regroupement d'arguments à faire valoir auprès des agriculteurs sur les atouts financiers disponibles pour des actions en faveur des ZH.

### Volet diffusions d'informations

---

Les cibles que nous souhaitons informer sont les élus, les techniciens au sens large, les scientifiques et si possible le grand public. Cette diversité demande d'adapter le contenu de l'outil. Pour les élus, il a été rappelé que plus l'échelle de diffusion est faite à une échelle territoriale locale et plus il est aisé de les sensibiliser et de les toucher. Cela impliquerait pour une animation à l'échelle du bassin de la Loire de descendre à une échelle départementale voire communale. Il est nécessaire de s'inspirer auprès d'autres organismes et d'autres réseaux de ce qui est fonctionnel pour chacune de ces catégories de cibles.

Les propositions recueillies pour ce volet viennent étayer les deux points précédents et s'appuient donc sur :

- la valorisation et la diffusion des retours d'expériences par rapport à plusieurs thématiques comme la caractérisation des ZH, les mesures compensatoires, les enveloppes de ZH potentielles et les inventaires communaux de ZH ou encore l'eutrophisation d'étangs ;
- la diffusion de l'état des lieux et d'évaluation des besoins en connaissances du plan Loire IV coordonnés par l'agence de l'eau Loire-Bretagne ;
- la mise à disposition (voir sous quelle(s) condition(s) ?) des données LIDAR ;
- la mise en place de rencontres entre élus ou entre agriculteurs pour optimiser les participations et les résultats ;
- la mise en avant des acteurs privés et des produits agricoles issus de pratiques « respectueuses » des espaces naturels et des ZH ;
- le développement de méthodes pour mieux croiser les mondes des universitaires et des gestionnaires dans le cadre du Centre de Ressources Loire nature.

### Volet partenariats à développer ou à renforcer

---

De par le lien fort entre zones humides des têtes de bassin et monde agricole, les besoins en terme de partenariats à développer ou à renforcer ont été majoritairement manifestés vers :

- les chambres d'agriculture ;
- l'APCA ;
- les Sage et leurs animateurs ;
- le réseau « écopâtisseurs » et « paysans nature » implanté plus précisément dans le grand Ouest.

À ce titre, des participants ont proposé de se rapprocher de la profession agricole pour connaître les moyens qu'elle utilise pour valoriser les actions des agriculteurs.

D'autres liens à privilégier sont ressortis comme :

- le groupe « têtes de bassin » de l'Onema ;
- le pôle gestion instauré en Rhône-Alpes afin de mieux connaître sa structuration et de voir comment importer certaines actions au réseau du BV de la Loire ;
- les associations communales (comités des fêtes,...) pour diffuser plus localement des informations sur par exemple des animations mises en place par des maîtres d'ouvrage sur un territoire communal ;
- le réseau des médiathèques.

Au cours de deux des 3 sessions, des associations, maîtres d'ouvrage, ont exprimé leurs difficultés rencontrées pour les dossiers de demande de financement, comme pour le plan Loire grandeur nature et plus spécifiquement sur l'accompagnement financier des coûts indirects. En effet, les 15% de frais de fonctionnement cofinancés dans le FEDER Loire ne couvrent qu'une partie des coûts de frais de fonctionnement souvent plus proches de 30% pour les coûts directs et indirects de ces structures (plus proches des 15% pour les collectivités locales selon certains retours au cours des 3 j). Ces coûts indirects revenant de plus en plus à la charge des structures.

## Conclusion et perspectives

Comme le souligne l'analyse des 31 bulletins de satisfaction réceptionnés (soit environ 54%), 100% des participants sont satisfaits voire très satisfaits en ce qui concerne les contenus et les échanges.

Il a été acté de renouveler ces réunions avec ce format localisé suivant une fréquence à définir. Les sollicitations de participation à d'autres réseaux déjà nombreuses pourraient amener à réfléchir sur des organisations conjointes. Ce qui impliquerait de connaître préalablement ces sollicitations et de voir quelles passerelles instaurées et dans quelles mesures. Certaines personnes présentes demandent à prolonger les échanges par une visite de terrain.

Les objectifs fixés sont partiellement atteints. Les porteurs de projets ont été informés des possibilités de financement au titre du plan Loire grandeur nature. Cependant, aucun n'a ouvertement affiché au cours de ces trois jours son besoin de s'inscrire dans ce plan. Des échanges pourraient aboutir à des dépôts de dossiers comme sur les sources de la Loire.

Pour les sites pilotes, les retours d'expériences permettent de renforcer le faisceau d'indices sur certains territoires. Les discussions avec des porteurs de projets doivent encore avoir lieu pour établir une liste large qui pourrait être par exemple validée à l'échelle du bassin.

En ce qui concerne les deux derniers objectifs (« actions communes » et « développer des outils pertinents de suivi des fonctionnalités de ces milieux et des services qu'ils rendent »), les éléments recueillis vont être plus finement étudiés afin de voir comment les intégrer dans la démarche d'animation du réseau d'acteurs zones humides de têtes de bassin versant, à l'échelle du bassin de la Loire. Certains seront mis en place dans le cadre de la démarche actuelle de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels. D'autres serviront et seront développés dans notre réponse à l'appel à projets 2017-2018 sur cette thématique du plan Loire grandeur nature. Cette démarche s'appliquera quoiqu'il adienne à toutes les propositions émises puisque certaines relèvent plus du rôle d'un réseau à l'échelle du bassin que d'autres.

Avec le soutien financier de :



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne.  
L'Europe s'engage dans le bassin de la Loire avec le Fonds européen de développement régional.

